REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU RHÔNE

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **15 février 2010**

Délibération n° 2010-1319

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Cartoon Movie - Forum européen du long métrage d'animation - Attribution d'une subvention pour son programme d'actions 2010 - Avenant n° 1 à la convention pluriannuelle 2009-2011

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Rapporteur : Madame Gelas

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 5 février 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 17 février 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Ariagno, Augoyard, Mme Bab-Hamed, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, MM. Bernard B, Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mme Chevassus-Masia, MM. Cochet, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Fournel, Gentilini, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Lévêque, Llung, Longueval, Louis, Meunier, Millet, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Pillonel, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terracher, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yérémian.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Charrier (pouvoir à M. Touleron), Mmes Pédrini (pouvoir à M. Llung), Dognin-Sauze (pouvoir à Mme Gelas), M. Appell (pouvoir à M. Sturla), Mmes Bailly-Maitre (pouvoir à Mme Pierron), Bonniel-Chalier (pouvoir à Mme Vessiller), Chevallier (pouvoir à Mme Baume), MM. Corazzol (pouvoir à Mme Vallaud-Belkacem), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Galliano (pouvoir à M. Fleury), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Geourjon (pouvoir à M. Augoyard), Huguet (pouvoir à M. Buffet), Justet (pouvoir à M. Roche), Léonard (pouvoir à Mme Revel), Mme Levy (pouvoir à M. Gentilini), MM. Lyonnet (pouvoir à M. Bousson), Morales (pouvoir à M. Joly), Muet (pouvoir à M. Kimelfeld), Rousseau (pouvoir à M. Bouju), Vergiat (pouvoir à Mme Vullien).

Absents non excusés : Mme Bocquet.

Séance publique du 15 février 2010

Délibération n° 2010-1319

commission principale :	développement économique
objet :	**Cartoon Movie - Forum européen du long métrage d'animation - Attribution d'une subvention pour son programme d'actions 2010 - Avenant n° 1 à la convention pluriannuelle 2009-2011**
service :	Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 27 janvier 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Contexte

Depuis 2007, la Communauté urbaine conduit une politique de développement économique dédiée aux industries créatives. Elle vise à soutenir et valoriser des secteurs à fortes composantes esthétiques, artistiques et culturelles (design, mode, cinéma et loisirs numériques) et à accélérer les processus d'innovation par la créativité et la transversalité inter-filières.

Cette démarche s'inscrit dans une vision plus globale du marketing territorial portant le message : Lyon, une agglomération créative.

S'agissant du secteur de l'image, elle s'appuie en particulier sur Imaginove, le pôle de compétitivité/cluster des filières de l'image en mouvement (jeu vidéo, cinéma, audiovisuel, animation et multimédia). Ce pôle accompagne les entreprises rhônalpines sur trois champs de la compétitivité (recherche & développement, commercial & international, formation). Il développe les synergies entre les filières en favorisant l'anticipation et en stimulant l'innovation des professionnels.

Imaginove, auquel participent plus de 200 entreprises, a pour ambition de devenir la référence européenne en matière de fabrication et de diffusion de contenus pluri médias.

Ce pôle de compétitivité s'appuie sur une filière de l'image très forte dans l'agglomération et en Rhône-Alpes : 650 entreprises, 23 laboratoires de recherche, 28 formations liées à l'image ainsi que sur des événements professionnels internationaux de référence tels que la Game Connection, les Serious Game Sessions à Lyon, ou, le marché et le Festival du film d'animation d'Annecy, ainsi que la Cartoucherie à Valence, un pôle d'excellence de l'image animée.

Des liens de plus en plus étroits se créent entre les professionnels du cinéma et ceux du jeu vidéo, l'un empruntant à l'autre ses codes, ses talents et ses techniques.

Dans ce cadre, en renfort des actions menées sur le plan économique et en convergence avec les actions culturelles de l'agglomération, il est confirmé l'accueil pour la deuxième année consécutive d'une manifestation professionnelle sur le cinéma et les nouvelles images : Cartoon Movie, le Forum européen du long métrage d'animation. La prochaine édition aura lieu du 3 au 5 mars 2010, à la Cité internationale de Lyon.

Cartoon Movie

Présentation de la manifestation :

Créé en 1999, avec l'aide du programme Media de l'Union européenne et installé à l'origine à Potsdam près de Berlin, Cartoon Movie est le Forum européen de coproduction des longs métrages d'animation. Chaque année, les producteurs accompagnés de leurs équipes créatives, les investisseurs et les distributeurs européens se réunissent durant 3 jours afin de découvrir en avant-première les nouveaux projets de dessins animés destinés au cinéma. L'événement rassemble plus de 600 professionnels internationaux. Ainsi, il facilite la production et la distribution transfrontalière des films qui restaient jusqu'alors souvent confinés sur un seul territoire en raison des habitudes de ce secteur d'activité.

Depuis 1999, 140 films, pour environ 1 milliard d'euros, ont trouvé les financements et les partenaires nécessaires à leur aboutissement et 20 % des films distribués ont comptabilisé plus d'un million d'entrées et 9 films ont dépassé les 2 millions.

On citera Kirikou, Werner, Azur & Asmar, the little polar bear, Arthur et les Minimoys (plus de 6 millions d'entrées).

L'audience du film d'animation est en forte croissance. Chaque année, 25 millions d'Européens vont au cinéma voir un dessin animé, créé et produit en Europe.

Le financement de Cartoon Movie provient d'appels d'offres pluri annuels européens, d'aides publiques et d'autofinancement.

Les organisateurs, souhaitant donner un nouvel élan à l'événement, ont confirmé le choix de la France qui est depuis quelques années, le premier pays producteur et consommateur de films d'animation et plus particulièrement de la région Rhône-Alpes et de l'agglomération lyonnaise qui bénéficient de la présence forte de professionnels du secteur et d'initiatives telles que le pôle de compétitivité Imaginove. Par ailleurs, la cité des Congrès de Lyon répond au cahier des charges en matière de projection et d'accueil des participants.

Retour sur la première manifestation :

L'édition 2009 a été un succès. En croissance de 20 %, elle a rassemblé plus de 620 participants dont plus de 180 investisseurs mais aussi 79 distributeurs. 51 projets provenant de 16 pays européens ont été sélectionnés pour participer à Cartoon Movie au stade de concept, en développement, en production ou achevés. Parmi les participants, 25 nationalités étaient représentées. L'objectif fixé de rapprocher des professionnels du jeu et de l'animation a été atteint, au-delà de toute espérance puisque 38 professionnels de l'industrie du jeu vidéo ont participé à l'événement et Imaginove a été présent, *via* un stand permanent sur le salon. Le salon a bénéficié d'une très bonne couverture média à l'échelle internationale.

Présentation de l'Association Européenne du Film d'Animation - Cartoon :

L'organisateur est une association internationale sans but lucratif de droit belge dont le siège est situé Avenue Huart Hamoir à Bruxelles.

Son objet :

- promouvoir de façon générale l'art et le développement du film d'animation,
- permettre aux artistes du film d'animation de se rencontrer lors d'assemblées ou de séminaires,
- développer des publications destinées à promouvoir le film d'animation européen,
- favoriser des périodes de formation et de recyclage,
- améliorer les relations des spécialistes du film d'animation entre eux et à l'égard des autres milieux intéressés,
- encourager la promotion du film européen en participant ou organisant des manifestations tels que festivals, marchés, rencontres, avec les secteurs culturels complémentaires,
- entretenir des relations avec les pouvoirs publics des pays européens de façon à améliorer, faciliter, coordonner les aides de ces pouvoirs publics à l'art et au cinéma d'animation.

L'association est composée d'une assemblée générale et d'un conseil d'administration de 5 à 15 membres. Un conseil à voix consultative est composé de professionnels européens de l'animation avec un représentant de chaque pays membre de l'Union européenne et des pays associés au programme Européen Media.

Intérêt pour le développement économique des filières concernées :

Les professionnels potentiellement intéressés sont : la production, la distribution, l'édition, les studios son, les jeux vidéos, les prestataires techniques, les étudiants des écoles de graphisme et d'animation comme Émile Cohl à Lyon, Imaginove étant le point focal de ces métiers. Imaginove et Cartoon ont signé une convention de partenariat.

L'univers d'un long métrage d'animation se décline aujourd'hui sur d'autres medias : jeu vidéo, téléphone portable, série télévisée, publicité, édition, ouvrant ainsi de nouvelles opportunités de projets.

Cartoon Movie est le lieu idéal pour rencontrer de possibles partenaires et de rejoindre des projets en cours de montage.

Il constitue ainsi une opportunité aussi afin que des producteurs européens trouvent à Lyon des coproducteurs et prestataires techniques ou implantent dans l'agglomération un studio de fabrication ponctuel ou pérenne.

La communication autour de l'événement, en lien avec les projets portés par Imaginove, pourra conforter et impulser une dynamique autour de ces métiers et de la filière image.

Objectifs pour la Communauté urbaine :

Ils se situent sur les champs du développement économique et du rayonnement :

- conforter l'appui aux filières créatives en lien avec l'image en mouvement et les loisirs numériques en favorisant l'implantation de projets et de talents sur l'agglomération lyonnaise,
- promouvoir l'image créative de l'agglomération lyonnaise.

Evaluation :

- audience à la manifestation conforme aux éditions précédentes (600 participants), ou en progression,
- mobilisation croissante des professionnels locaux à la manifestation (qualitatif, quantitatif),
- retours de la presse spécialisée (qualitatif, quantitatif).

Par délibération n° 2008-0404 en date du 15 décembre 2008, le conseil de Communauté a approuvé le versement d'une subvention maximale de 600 000 € pour la période 2009-2011 au regard d'une présence pendant au moins trois ans de cette manifestation sur le sol lyonnais.

Budget prévisionnel 2010

Dépenses	Montants (en € TTC)
personnel (salaires, déplacements et hébergements)	206 710
assistance de tiers (modérateurs, interprètes, déplacements, presse, organisateur, etc.)	342 450
frais généraux (loyers, charges, assurances)	41 300
location de bâtiments et d'équipements (Cité internationale)	330 450
frais de publicité, publications et promotion	75 590
autres frais	3 500
Total	1 000 000
Recettes	Montants (en € TTC)
Union européenne, programme Media	250 000
CNC (Centre National de la Cinématographie)	200 000
Conseil régional Rhône-Alpes	200 000
Communauté urbaine	200 000
Cartoon (Accréditations)	150 000
Total	1 000 000

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 200 000 € au profit de l'association Européenne du film d'animation Cartoon portant sur l'organisation du forum Cartoon Movie,

b) - l'avenant n° 1 à la convention de subvention pluriannuelle 2009-2011 à passer entre la Communauté urbaine et l'association Européenne du film d'animation Cartoon définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le président à signer ledit avenant.

3° - La dépense de fonctionnement correspondante de 200 000 € sera prélevée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2010 - compte 657 480 - fonction 90 - opération 1577.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 17 février 2010.